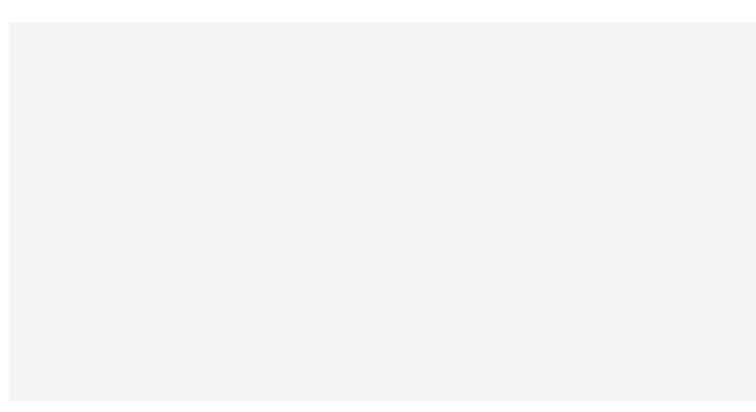
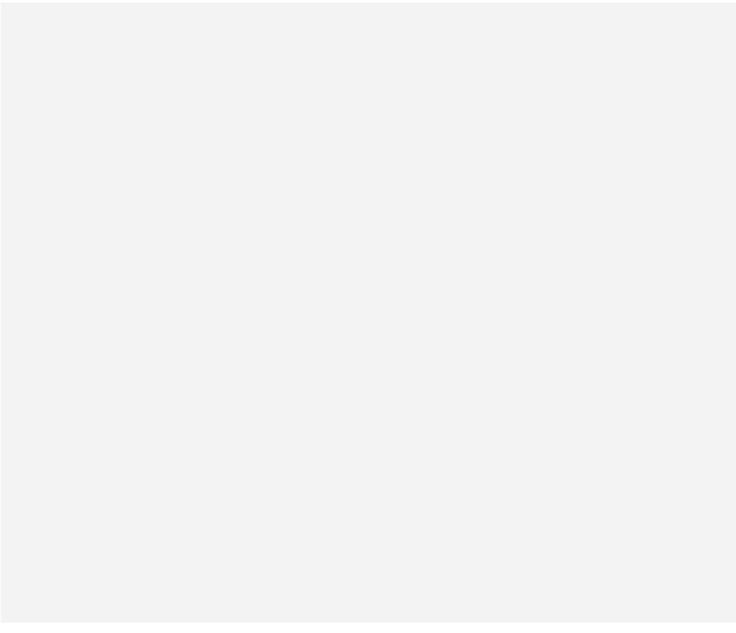
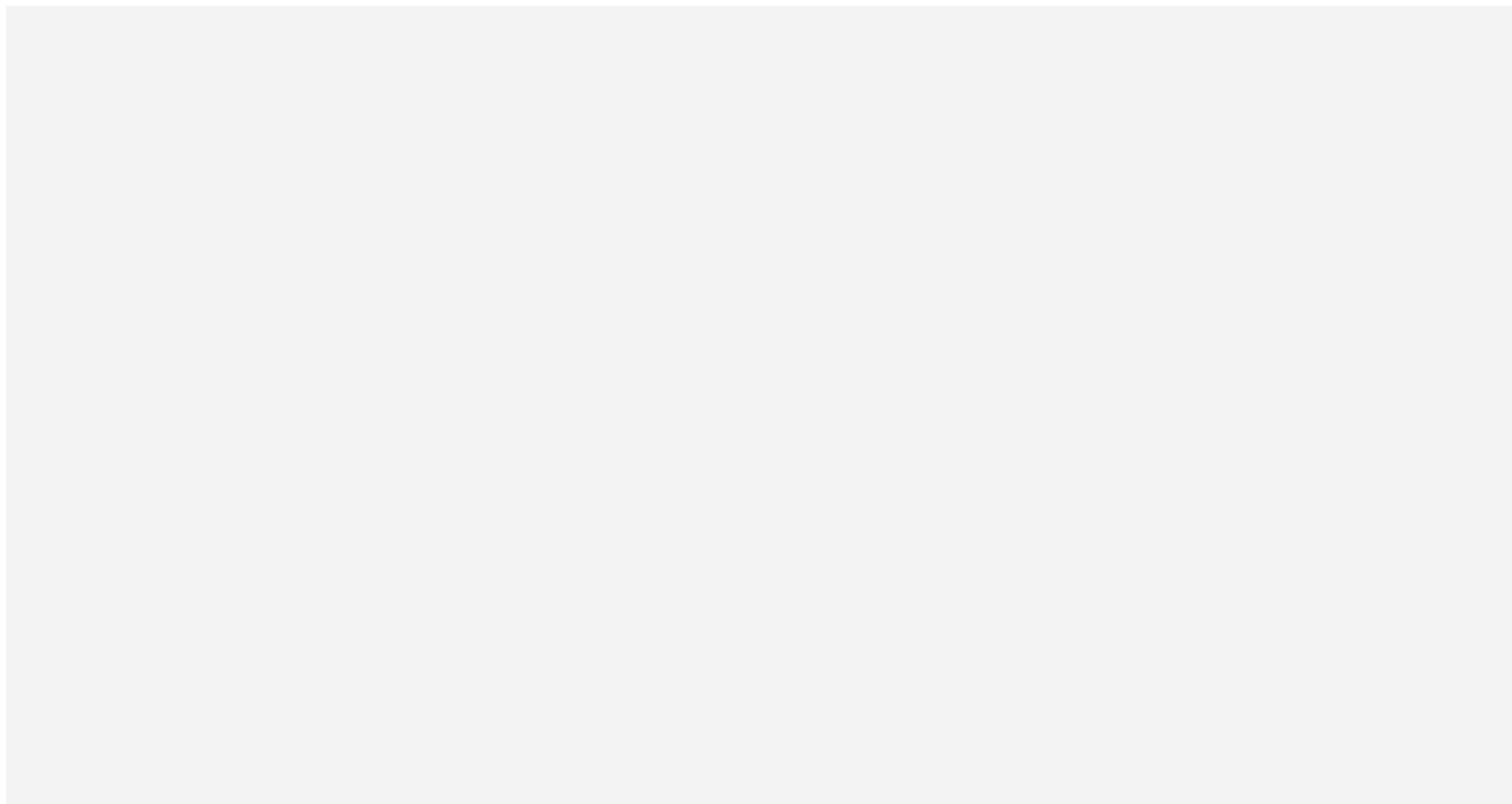
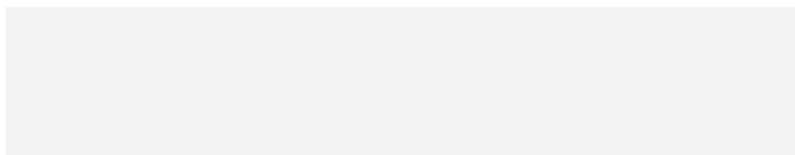




LIVRET
d'ACCUEIL
DES bénévoles
dans l'Association



Le mot de



« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »

Définition provenant d'un avis du Conseil économique et Social du 24 février 1993



Présentation de l'association



Qui sommes-nous ?



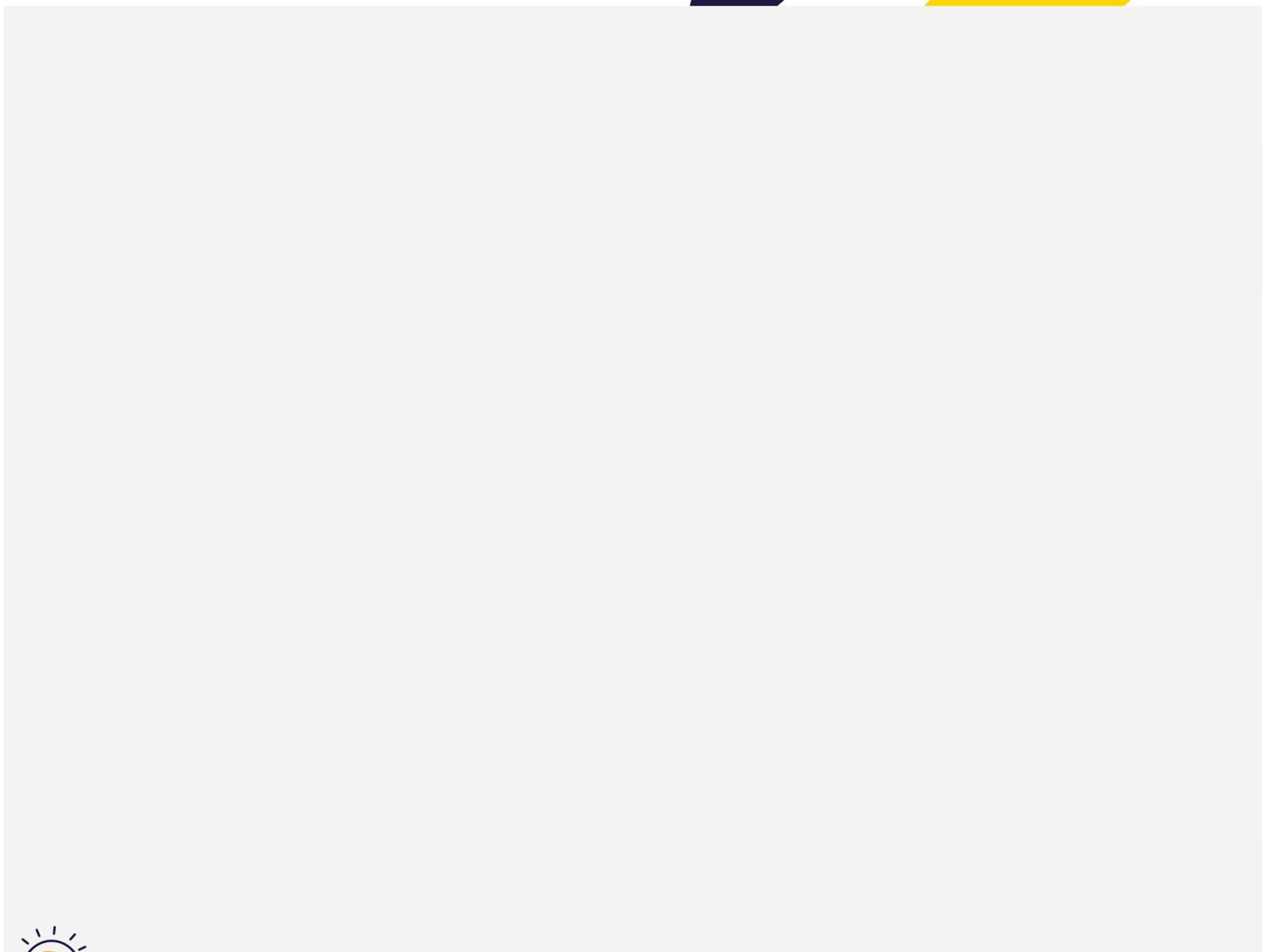
Pour en savoir plus, découvrez notre projet associatif / nos statuts

Nos valeurs

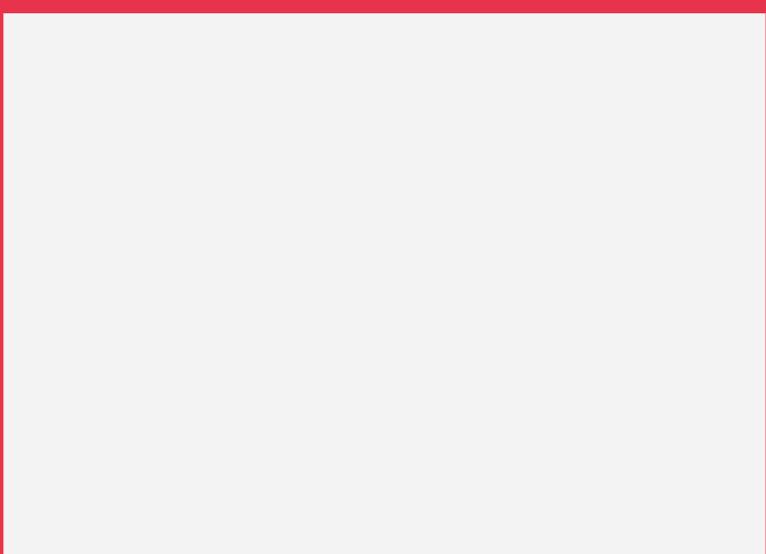
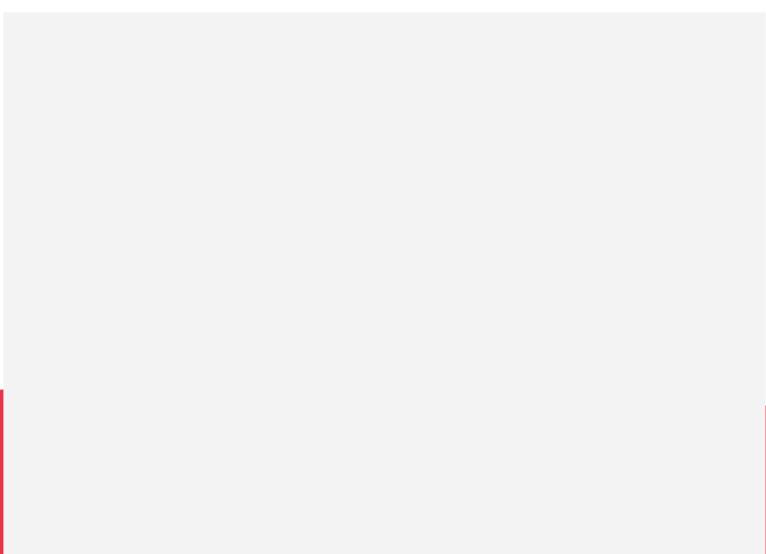
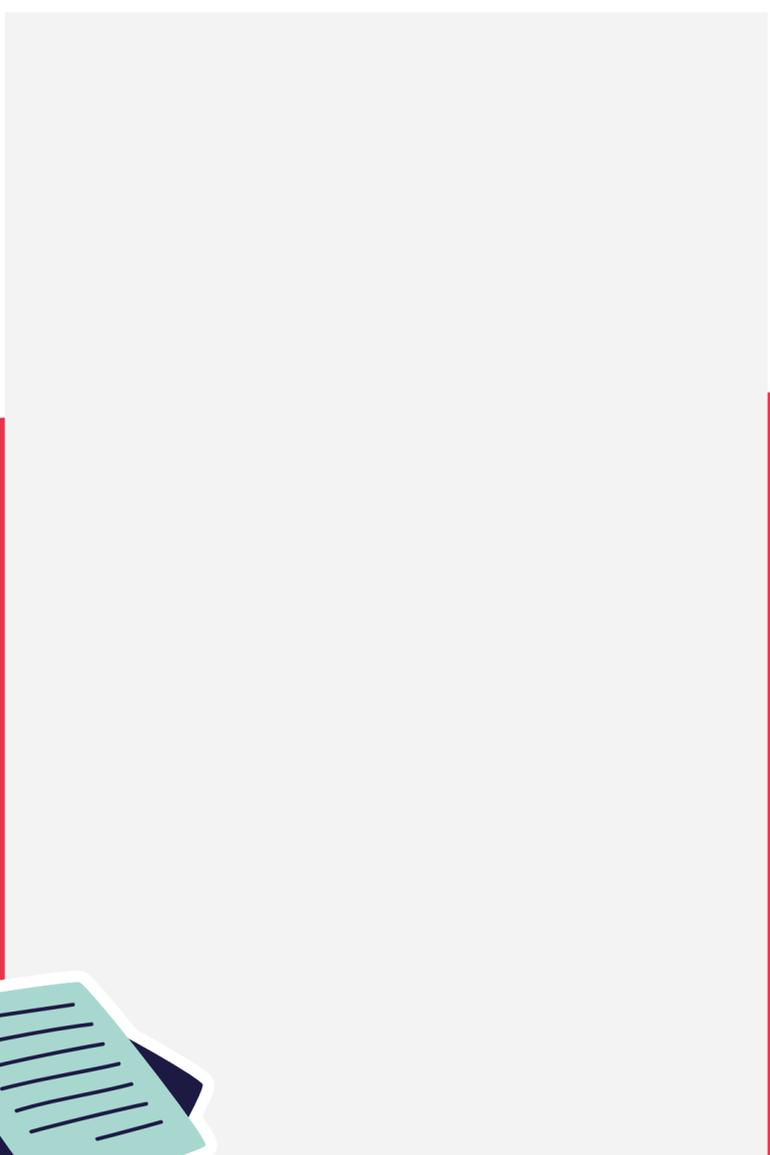
Notre histoire



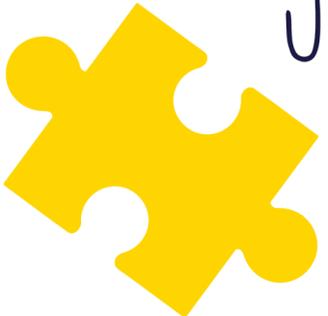
Nos missions et actions



Pour en savoir plus ...



Organisation de l'association



Qui fait quoi ?

A large, empty rectangular box with a light grey gradient, intended for notes or a diagram related to the question 'Qui fait quoi ?'.

Parole aux bénévoles

An empty rectangular box with a light grey gradient, intended for the first part of a quote from volunteers.A second empty rectangular box with a light grey gradient, intended for the second part of a quote from volunteers.A large, empty rectangular box with a light grey gradient, intended for notes or a diagram related to the 'Parole aux bénévoles' section.

Informations pratiques



Nous
trouver



Empty rectangular box for location information.

Téléphone

Empty rectangular box for telephone number.

Site web

Empty rectangular box for website URL.

Réseaux
sociaux

Empty rectangular box for social media information.

Contacts



Empty rectangular box for contact information (left column, top row).

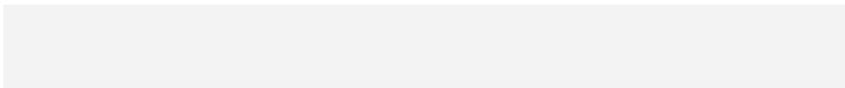
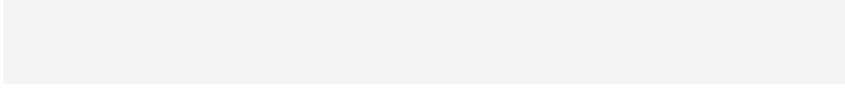
Empty rectangular box for contact information (right column, top row).

Empty rectangular box for contact information (left column, bottom row).

Empty rectangular box for contact information (right column, bottom row).

Documents utiles



- Statuts
- Règlement intérieur
- Rapport d'activité
- Projet associatif
- Bulletin d'adhésion
- Dépliant de présentation
- Agenda
- Trombinoscope
- Glossaire des acronymes
- 
- 
- 
- 

Nos engagements



L'activité bénévole est **librement choisie** ; il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail, entre l'association et ses bénévoles, mais ceci n'exclut pas le respect de règles et de consignes.

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans toute la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.

Extrait de la Charte du bénévolat, imaginée par France Bénévolat

Consultez la charte du bénévolat dans son intégralité :

- www.francebenevolat.org/documentation/la-charte-du-benevolat-et-convention-d-engagements-reciproques

Vous trouverez de nombreuses informations sur le bénévolat dans le guide :

- www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_du_benevolat.pdf



L'association s'engage à :

INFORMATION

- Informer les bénévoles sur les finalités de l'association, le contenu du projet associatif, les principaux objectifs de l'année, le fonctionnement et la répartition des principales responsabilités...
- Faciliter les rencontres souhaitables avec les dirigeant·es, les autres bénévoles, les salarié·es et les bénéficiaires,

Nos engagements



L'association s'engage à

ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Accueillir et considérer les bénévoles comme des collaborateur·ices à part entière, et considérer chaque bénévole comme indispensable
- Leur confier, bien sûr en fonction des besoins, des activités en regard avec leurs compétences, leurs motivations et leur disponibilité
- Définir les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole

DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

- Assurer leur formation par tous les moyens nécessaires adaptés à la taille de l'Association : formation formelle, tutorat, compagnonnage, constitution d'équipes, ...
- Organiser des points réguliers sur les difficultés rencontrées, les centres d'intérêts et les compétences développées
- Si souhaité, à les aider dans des démarches de validation des acquis de l'expérience
- Leur garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées.



L'Association conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant des délais de prévenance raisonnables.

Mon bénévole



Mon arrivée au sein de l'association

[Empty light gray box for notes]

Mes savoirs et savoir faire à partager

[Empty light gray box for notes]

Référent · e

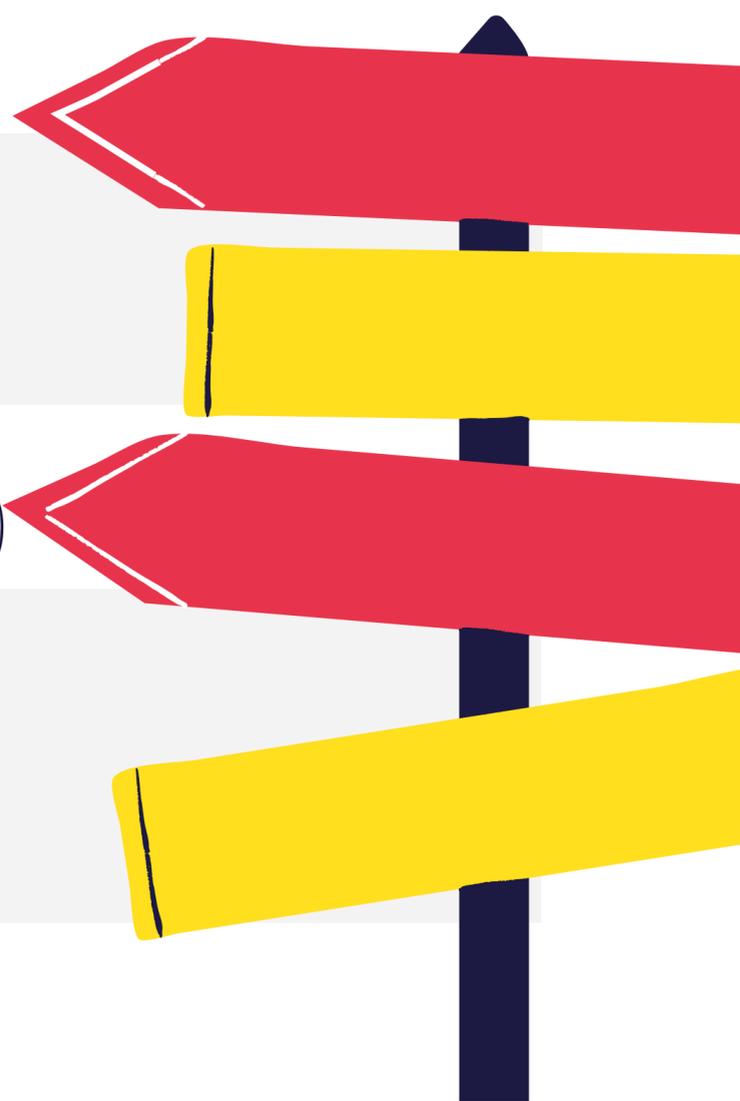
[Empty light gray box for notes]

Matériel mis à disposition par l'asso

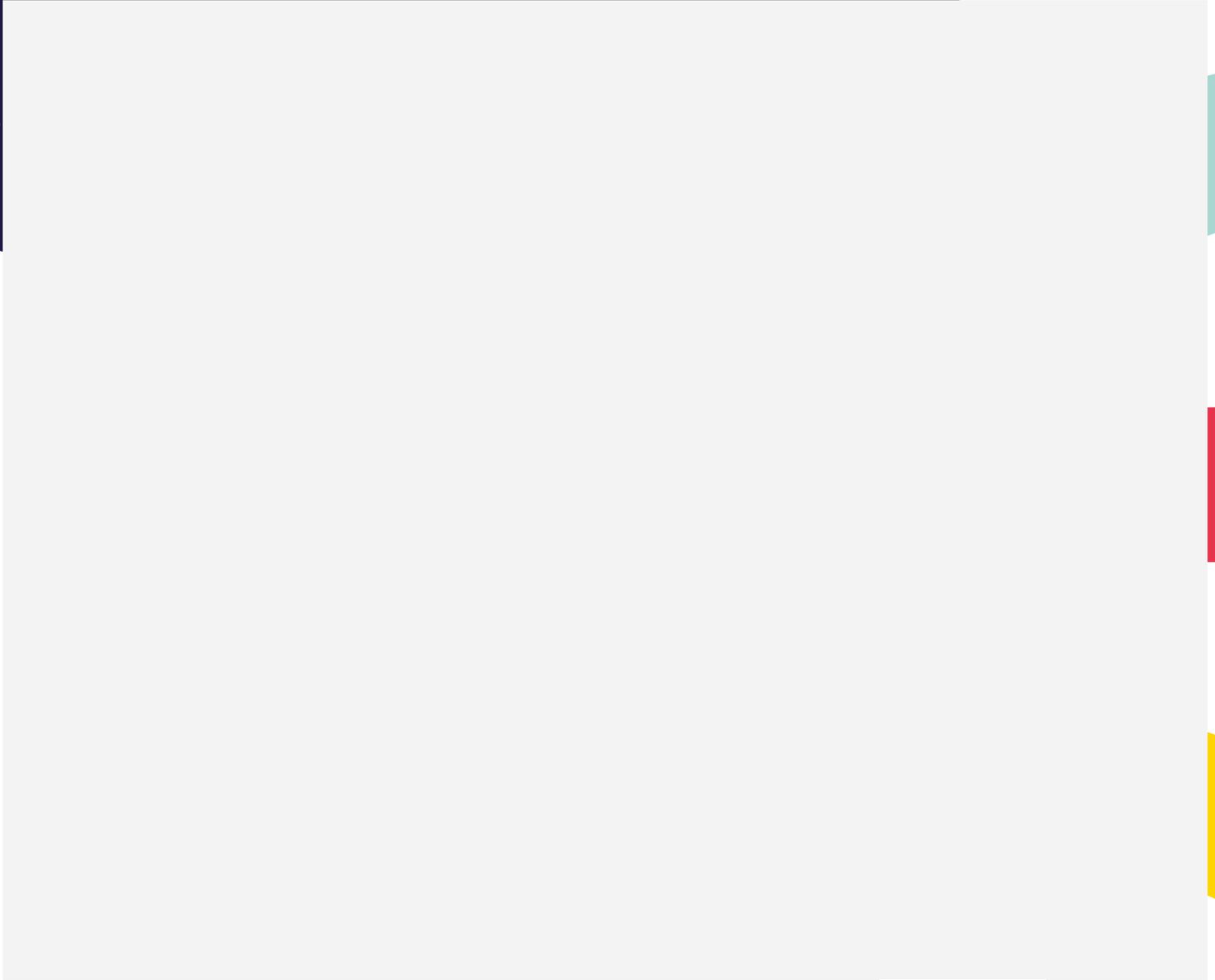
[Empty light gray box for notes]

Autres informations importantes

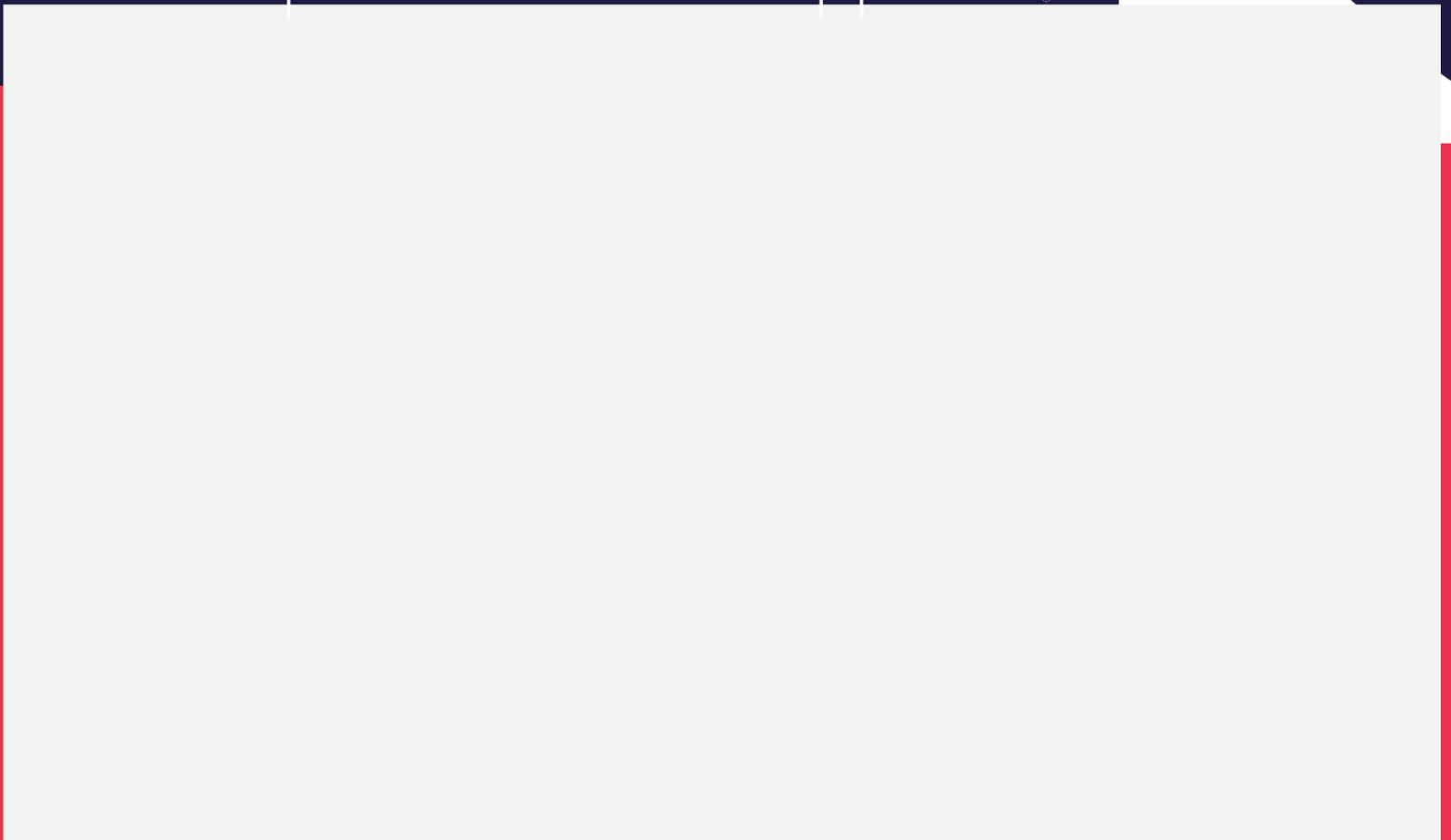
[Empty light gray box for notes]



Mes missions et activités



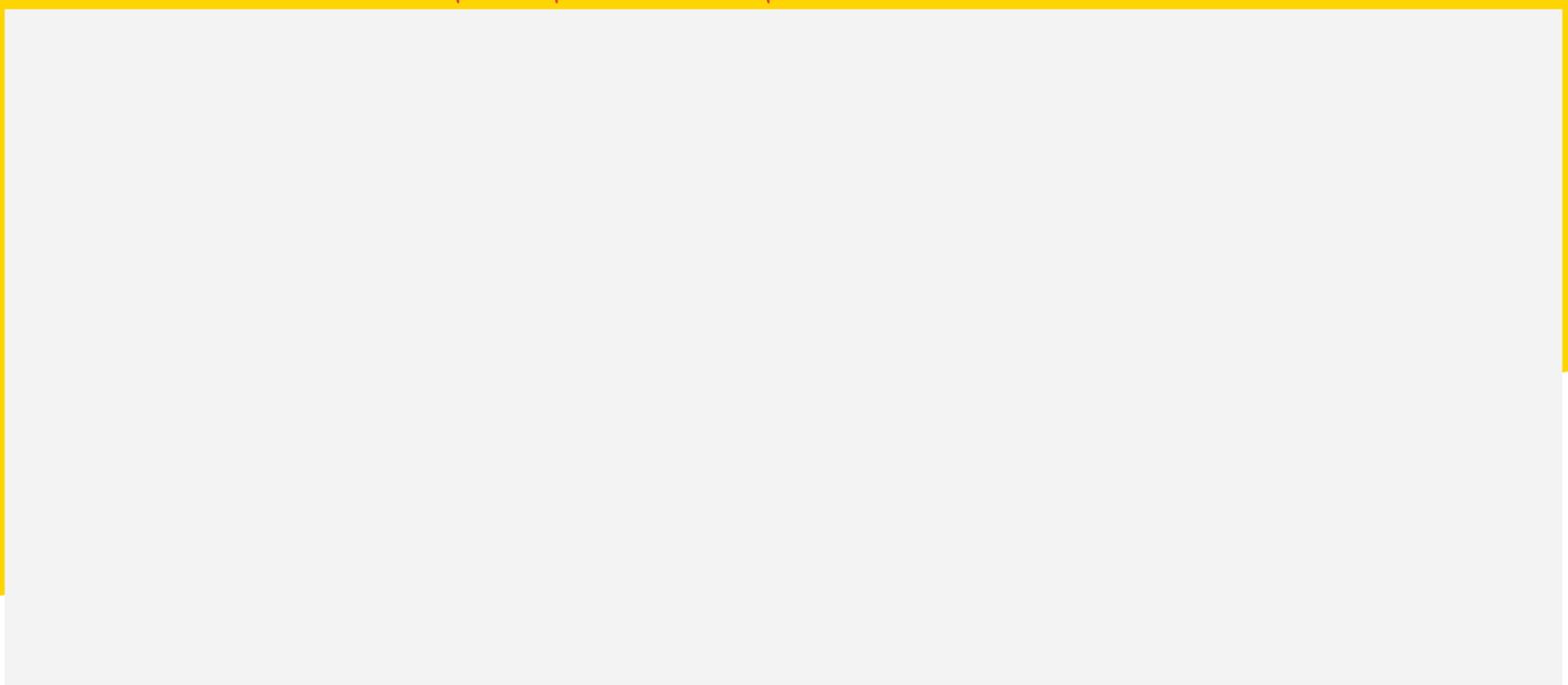
Mes compétences développées



Formation des bénévoles

Lorsque vous arrivez dans l'association et tout au long de votre engagement, vous pouvez être accompagné·e pour réaliser au mieux votre·vos missions. Diverses formations sont à votre disposition pour développer vos compétences et sécuriser votre engagement. Celles-ci peuvent être proposées au sein de l'association ou par d'autres structures.

Les formations proposées par l'association



FORMATION des BÉNÉVOLES
le PORTAIL RÉGIONAL

Le portail de formation des bénévoles

Proposé par le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine, c'est un outil qui facilite l'accès à l'information des bénévoles sur les formations organisées en région.

Vous y trouverez des formations gratuites proposées par des associations, des collectivités territoriales et les services de l'État : du fonctionnement d'une association (financements, communication, numérique, ressources humaines,...) aux questions de société, trouvez les formations adaptées à vos besoins, en visio ou proche de chez vous !.

www.formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org

Valoriser mon bénévolat



Valoriser votre expérience en tant que bénévole, c'est la mettre au service de vos projets personnels et professionnels. Les compétences que vous avez développées grâce à votre implication au sein de l'association peuvent être un atout pour vos recherches d'emploi, une reconversion professionnelle ou encore l'acquisition d'un diplôme.

Le compte personnel d'activité (CPA)

Le **compte d'engagement citoyen** (CEC) offre la possibilité de recenser ses activités bénévoles sur la plateforme de services en ligne gratuite du **compte personnel d'activités** (CPA). Il permet de bénéficier, sous conditions, d'un forfait de financement sur le Compte Personnel de Formation (CPF), voire de jours de congés payés par l'employeur. L'utilisation de ces droits relève de la liberté individuelle du bénévole.

La durée nécessaire à l'acquisition de ce forfait de 240 € sur votre CPF varie selon l'activité réalisée. Au choix du bénévole, ces heures peuvent servir pour des formations professionnelles ou des formations de bénévole.

- Consulter votre CPA : moncompteactivite.gouv.fr
- Le CEC : service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34030
- Le congé d'engagement : associations.gouv.fr/IMG/pdf/conge_engagement.pdf

La validation d'acquis de l'expérience (VAE)

Depuis 2002, la validation des acquis de l'expérience (VAE) s'est ouverte aux activités bénévoles. Concrètement, cette modalité peut vous permettre d'obtenir tout ou partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle, certificat de qualification professionnelle...) La condition : justifier d'une expérience d'au moins 1 an (1 607 heures continues ou non) dans une activité en rapport direct avec la certification visée.

Valoriser mon bénévolat



La validation d'acquis de l'expérience (VAE)

- Le portail de la VAE : vae.gouv.fr
- Auto-évaluer ses compétences : associations.gouv.fr/le-portefeuille-de-competences.html
- Plus d'informations et être accompagné·e en Région : naqui.fr/vae

Le passeport bénévole

Le Passeport Bénévole est un livret personnel de reconnaissance de l'expérience bénévole et de valorisation des compétences mobilisées et/ou acquises. Il est proposé par France Bénévolat et reconnu par certains organismes publics.





Guid'Asso

Nouvelle-Aquitaine



Les personnes référentes Guid'Asso

En étant bénévole, les questions peuvent être fréquentes. Dans chaque territoire, des lieux ressources existent à destination des bénévoles d'associations pour être orientés, informés et/ou accompagnés. Ces lieux apportent des solutions concrètes et adaptées à vos interrogations. En fonction du besoin, la personne référente Guid'Asso peut vous orienter vers l'interlocuteur le plus compétent pour y répondre.

Mon lieu ressource
le plus proche :

Lieux identifiables sur guidasso-nouvelleaquitaine.fr

Et d'autres...

Notes



Notes



A large, empty white rectangular area intended for writing notes, framed by a yellow border at the top and a teal border at the bottom.



Notes



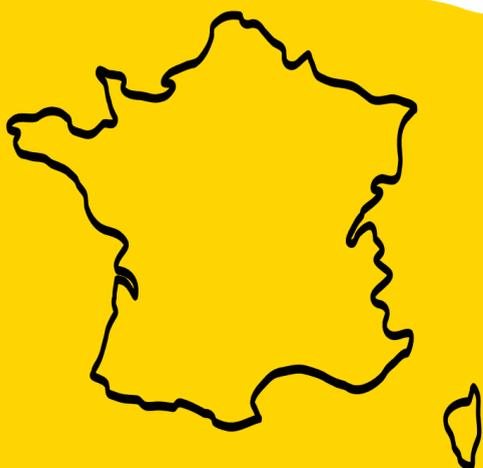
A large, empty white rectangular area with a light gray border, intended for writing notes.



LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Force vive de notre pays, les associations jouent un rôle essentiel à la cohésion sociale. Elles s'engagent, agissent et innovent de manière concrète, au quotidien et au plus près des besoins. Elles animent les territoires, créent du lien, promeuvent une citoyenneté active et contribuent au dynamisme économique.

En France



1 300 000 associations

11 000 000 bénévoles

En Région Nouvelle-Aquitaine

143 000 associations

7410 nouvelles par an

1 200 000 bénévoles



Ce livret d'accueil est à disposition des associations de la région qui sont invitées à se l'approprier et/ou à s'en inspirer pour permettre un bon accueil et une intégration réussie des nouveaux et nouvelles bénévoles.



Il a été élaboré par le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine. Inspiré des travaux des Mouvements associatifs d'Alsace et des Pays de la Loire que nous remercions pour l'accord de régionalisation de cette publication.

Il est soutenu par



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité